



## Appel à candidature au Bureau fédéral

---

Le Bureau Fédéral se compose de cinq à sept co-président.es élu.es au cours de l'Assemblée Générale.

Les membres du Bureau Fédéral sont élus pour quatre ans. Le Bureau est renouvelable par moitié tous les deux ans et ses membres sont rééligibles pour un demi-mandat, après un délai de deux ans minimum.

Une même personne ne peut occuper le poste de coprésident.e pendant plus de six années consécutives et ne peut être rééligible à ce poste qu'après un délai de deux ans minimum.

Le bureau se compose actuellement de :

- Hélène Massip (N&P Quercy-Gascogne), élue jusqu'à début 2025 ;
- Frédéric Renier (N&P Lozère), élu jusqu'à début 2026 ;
- Raymond Gaschet (N&P Basse Bretagne), élu jusqu'à début 2026 ;
- Benoît Bazin (N&P Haute Bretagne), élu jusqu'à début 2026 ;
- Mathilde Filée (N&P Aveyron), élue jusqu'à début 2026.

Ainsi il reste 2 postes vacants au sein du Bureau Fédéral. Toutes candidatures est bienvenue, chaque adhérent.e peut se porter candidat.e.

Pour rappel, les candidatures écrites et motivées doivent être remises au plus tard avant l'ouverture officielle de l'Assemblée Générale Annuelle.